NOTES MONDAINES.

Le Carnaval German a été dansé vendredi soir, au Odd Fellows Hall.

Mme E. P. Cottraux a donné, mardi, un lunch en l'honneur des demoiselles De Witt, de Lynchburg, Vie; au nombre des invités étaient Miles Henrietta Cummings, Odette Rousselle, Bessie De Witt, Alice et Cécile Denis, Marie De Witt, Grace Sellers, Mme Jame A. Ware et Belle Norton.

Mme Abe Brittin a donné, lundi, un très beau lunch en l'honneur de sa fille, Mlle Céleste Brittin.

Le club des "Young Married Women" donnait une soirée dansante à Tulane Hall samedi dernier; Parmi les assistants se trouvaient M. et Mme James Pauch, M. et Mme Albert Maginnis, M. et Mme Sidney Raulett, M et Mme John W. Phillips, M. et Mme Sidney White, M. et Mme Lucien Lyons, M. et Mme G. T. Merrick, Jr, M. et Mme T. L. Bayne, M. et Mme C. Dickson, M. et Mme Jack Lyons, Mlle Jennie Woolfolk, Mlle Hattie Eustis, et MM. Sam Herndon, Robertson et Dugué.

La fête d'inauguration de l'Hôtel St-Charles, qui a eu lieu, mercredi soir, a été des plus brillantes. Le "Cotillon blanc" conduit par M. Rocquet, a été dansé par Miles Anderson, Edith Kurshed, Mathilde Levert, Tia. Field, Aline Belden, Cora Caruthers, Helen Pithin, Katherine Sheppard, Myrthe Kursheedt, Stephanie Levert, Mlle Totile d'Herville, Mlle Stubbie de San Francisco; Miles Jessie Coleman, Jennie Wilde; MM. Dan Herndon, Simms Lolwell, Clem Story, T. Lyman, Stoddard Kendall, J. Levert, Waldo Pitkin, Dudley Coleman, Dr Klock, C. Wright, B Guthrie et autres. La partie était chaperonnée par Mme Chapman Hyams, Jr, et Mme Caruthers.

MUSIQUE NOUVELLE.

"Royal March," morceau tout d'actualité, de Chris. W. Lindauer, qui l'a dédié au Roi du Carnaval, est celui qu'on sera heureux de se procurer, et que l'on trouvera chez M. Junius Hart.

"Sweethearts Waltz" que Katherine Hunt Blackman a dédiée au Fortnightly Club, est une des valses les plus entraînantes que l'on puisse entendre et "My Jack's sailing home from the sea," ballade charmante, écrite par Will E Nankeville, nous viennent avec les compliments de M. Werlein.

ETRANGERS.

Tout le monde en ville connaît la maison de tapis de Leopold Levy, mais il est possible que vous n'ayez pas encore entendu parler de nous. Nous sommes des marchands en gros et de détail. C'est une bonne chance pour faire un choix pendant que vous êtes en ville, 723 rue du Canal est le numéro.

MARITCHE-FAVRE - Mariés à l'église St-Joseph, par le Révérend Père O'Neil, samedi, 15 février, à 6 heures de l'après-midi, Monsieur GEORGE MARITCHE et Mademoiselle MARTHA FAVRE. 16fév—1f

KOHNEN.—Décédé hier, samedi, 15 février 1896, à 1 30 heures du matin, Rév. Père ADRIAN KOHNEN, âgé de 32 ans, natif de Deirne, Hollande. Le Révérend Clergé est respectueusement invité à assister aux funérailles qui auront lieu demain lundi, 17 février 1896, à 10 heures du matin, de la Cathédrale St-Louis. Grand'Messe de Requiem.

NICHOLSON.—Décédée, samedi, 15 février 1896, à 8 heures 20 minutes du matin, ELIZA JANE POITEVENT, veuve de George Nicholson, native de Pearlington, Miss, âgée de 47 ans. Les amis de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu de sa dernière résidence, coin de l'Avenue Jackson et de la rue Carondelet, cette après-midi, dimanche, à 3 1/2 heures. Pas de fleurs

MESSE FUNEBRE.

Une messe sera dite vendredi, 21 février, à 9 heures du matin, à l'Eglise du Sacré Cœur, rue du Canal, près White, pour le repos de l'âme de feu MICHEL FERRAGE. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré LUNDI, 17 février, à Ste-Marie, Carrollton, à 11 heures A. M., pour le repos de l'âme de NOEL LAPUYADE. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

De la part de son père.

15 fév—2f

Téléphone No 405.

F. LAUDUMIEY & Co., Limité.

F. LAUDUMIEY, Directeur.

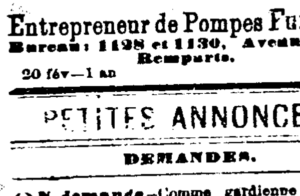

Entrepreneur de Pompes Funèbres

Bureau: 1128 et 1130, Avenue Nord Remparts.

20 fév—1 an

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande—Comme gardienne pour un jeune enfant et pour tenir compagnie à une vieille dame, une française Références requises devra demeurer sur les lieux. Adresser, 2127 rue Baronne. 16 fév—1 f

ON demande au No 1,625 rue Seconde, près St-Charles, une gardienne compétente, bien recommandée. 23 janv—

ON demande—Vieux timbres-postes français, américains, des Etats Confédérés achetés et des prix élevés payés. Aussi pièces, Peintures, antiques et reliques. F. M. Thomas, 513 rue Royale, vis-à-vis l'Hôtel Royal. 1er nov—1an

A LOUER

LA maison No 828 rue Toulouse près Bourbon; 20 chambres; grande cour et entrée pour voitures. A. & C. Denis, 622 rue du Canal. 2 fév—

A VENDRE.

A VENDRE.—En bloc, huit maisons situées à la N. O., onze mille acres environ de cyprières situées au haut du fleuve, douze habitations à la campagne. S'adresser au bureau du journal. 11 fév—11 13 16

CHARRETTE à lait à quatre roues couverte et cheval. Bon marché.
Wagon à ressort, quatre roues et paire de chevaux complets. Un bargain.
Barrouche en bon ordre.
Boulangerie - Loyer bas, bonne location,
Grocerie $500—bonne localité
E. A. CARRERE, 806 rue Perdido.
16 fév—1f

Vente de seconde main.—Le magasin de seconde main, coin Bourbon et Dumaine, sera vendu à l'encan article par article, le mercredi, 19 février et jours suivants, contenant, outils, livres, habillements, homme, femmes et enfants, lingerie, broderies, montres, bijouteries, fauteuils, antiquités, tableaux et une infinité d'articles que l'on trouve dans un bric-à-brac. 16 fév—10f

A VENDRE—Un joli petit restaurant, ustensiles et matériel, situé rue Bourbon, 237. Bon marché. S'adresser 919 rue St-Pierre. 15fév—15 16 18

A VENDRE—Pour cause de départ, une buvette et billard, 9 rue Madison. S'adresser J. J. Cournalé, sur les lieux. 11 fév—1 sem

GRANDE FOIRE.

GRANDE FOIRE DES DAMES, Devant être donnée au bénéfice du fonds de construction de l'Eglise Catholique de St Maurice au Parc des Casernes Jackson les 10, 11 et 12 Avril 1896.

BILLETS, - - - 25 SOUS.

16 fév—1f.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, — Nouvelle-Orléans, 3 février 1896.—Les messieurs suivants ont été élus Directeurs pour servir durant l'année 1896:

P. COUGOT, N. KOEN,
P. CAPDEVIELLE, Major B. M. HARROD,
N. C. CROMWELL, F. LIMONGI,
A. FITZPARTICK.

et à une réunion du Bureau, tenue le 10 courant M. P. Cougot a été unanimement ré-élu président et M. James Pollock, secrétaire.

JAMES POLLOCK, Secrétaire.

16 fév—1f

LEÇONS D'ESCRIME.

Un professeur d'escrime demande des élèves, dames, messieurs ou enfants. Se rendrait à domicile. Ecrire au bureau du journal aux initiales J. M. 13déc—

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX,

—EN—

Propriétés du Troisième District,

COTTAGES SEULS

—SUR LES RUES—

Royale, Bartholemew et Indépendance.

—ET UN—

SUPERBE SITE POUR BATIR

Encoignure des Rues Royale et Bartholemew.

A L'ENCAN.

Dans l'affaire de James Howat et John Robert Howat — Exécuteurs Testamentaires de Mme Catherine Howat

vs.

Mme Mary Duncan et les Mineurs Ford,

No. 48.033 Cour Civile de District. pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

—ET—

James Howat et John Robert Howat, Exécuteurs Testamentaires de Mme Catherine Howat,

vs

George Thomas Howat et als.

No 48,079—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

VENTE EN PARTAGE.

PAR J. H. O'CONNOR—ALFRED C. GREEN, Encanteur—Bureau 828 rue Commune, — JEUDI, 19 mars 1896, à midi, à la Bourse d'Encan, de la N. O. Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 29 janvier 1896, et signé le 4 février, et d'un ordre daté et signé le 14 février 1896, homologuant une réunion de famille tenue pardevant H. P. Labatut, N. P. aussi en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu et signé le 7 février 1896, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Congrès, Royale et Chartres. Le lot est désigné comme le No 27 sur un plan par N. D'Hémécourt, le 17 janvier 1848, et mesure, en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Indépendance sur 93 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu comme le No 626 rue Indépendance, contenant quatre chambres, galerie de côté, hangar, etc.

La propriété ci dessus décrite étant vendue dans l'affaire No 48033.

2° Un certain lot de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Royale, Jeanne et Dauphine, désigné par la lettre B, sur un plan par E. Pilié, voyer, le 15 octobre 1895, le dit lot mesure 34 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Barthélemy, par 76 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur, composé de portions des lots originels Nos 1 2 et 3 du dit ilet.

Les améliorations sont connues comme le No 706 rue Barthélemy, contenant 5 chambres, galerie de côté, etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet que et se joignant à la susdite propriété; le dit lot est désigné par la lettre C sur le dit plan par E. Pilié et mesure 31 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Barthélemy sur 76 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage connu comme le No 710 rue Barthélemy, contenant 4 chambres, hangar, etc.

4° Un certain lot ou portion de terre dans le même ilet que la susdite propriété, désigné par la lettre D sur ledit plan par E Pilié, étant la partie du fond des lots originaux 1, 2, 3 du dit ilet et commençant à une distance de 75 pieds 3 pouces et 4 lignes de l'encoignure de la rue Barthélemy et mesure 43 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur 95 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple, connu comme le No 3921 rue Royale, contenant à peu près 8 chambres, galeries de côté, hangar, etc

5° Un certain lot de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Royale, Jeanne et Dauphine, désigné par la lettre E, sur un plan par E Pilié, 15 octobre 1895; le dit lot mesure 29 pieds 10 pouces de face à la rue Barthélemy, par 76 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur et de face à la rue Royale.

Les propriétés 2e, 3e, 4e et 5e décrites étant vendues dans l'affaire No 48 079.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il en reste, en paiements égaux à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur divisés en montants pour correspondre avec les intérêts des mineurs, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication, et à être garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, ainsi que le transfert des assurances honoraires d'avocat; les acquéreurs devant assumer en sus du prix d'adjudication, le paiement de toutes les taxes de 1896 et déposer dix pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Henry P. Labatut, Esq., notaire public.

16fév—16 23 mars 1 8 15 19

AVIS AUX CREANCIERS.

George F. Stansfield vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,060—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William Kurten, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

16fév—16 20 25

Chas T. Yenni et als vs New Orleans Co-operative Banking Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,119—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par William P. Wall et Théodule Buisson, liquidateurs et receveurs de l'ancien New Orleans Co-operative Banking Association, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE, Greffier.

12 fév—12 16 21

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU,

AGENT D'AFFAIRES,

919 rue Gravier,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O. Box 113. 29jan—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON,

Consistant en partie de bois de rose, noyer et acajou; meubles de salon, de chambre et de salle à manger; miroirs, bibliothèques et livres, tableaux, vaisselle, linge de maison, malles, vêtements, vitrines, revolver, ustensiles de cuisine et divers.

Succession de Fanny Minerva Seymour, Veuve de Wm. Reed Mills.

No 48,238, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, 27 février 1896, à 11 heures A. M., à la dernière résidence de la défunte, à l'encoignure des rues Bassin et Gasquet, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 12 février 1896, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Fanny Minerva Seymour, veuve de Wm. Reed Mills, Dossier No 48,238, il sera vendu aux enchères publiques, à savoir—

Un assortiment général de meubles de maison, etc., d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.

16fev—16 23 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Sixième District.

Agréable Résidence Cottage et Bâtisse en bois, contigue connue par les Nos 4121 au 4127 rue Magasin.

Succession de Leo. Englander.

No 48,221—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY - Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 17 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 10 février 1896, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Leo Englander, Dossier No 48,221 de la dite Cour; sera vendu aux enchères publiques, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Magasin, Camp et Milan, désignés comme lots Nos 4 et 24, sur un plan par C. A. Hedden, daté le 25 novembre 1851; le dit lot No 4 mesure 30 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; le lot No 24 est contigu au lot ci-dessus, et mesure 30 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 150 pieds 2 lignes entre lignes parallèles d'après le dit plan, le tout en mesure américaine

Les améliorations désignées comme les Nos 4121 et 4127 rue Magazine, comprennent la résidence-cottage convenable et agréable, ayant deux étages additionnels dans le fond, construite retirée de la ligne de la rue, avec galeries sur la façade et sur le côté, contenant 8 chambres, etc., citerne, hangar dans le fond, entrée pour wagon, etc., aussi une maison en bois faisant directement face à la rue, contenant deux chambres occupées comme boutique de forgeron et louées à raison de $8 par mois. L'emplacement est extrêmement commode, à proximité des marchés, écoles et églises de différentes dénominations; les chars électriques sur le devant, etc. Un bon placement avec un avenir qui ne pourra qu'en faire hausser la valeur.

Conditions de la vente - Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. H. Downing notaire. L'acquéreur assumera les taxes de 1896, et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

13 fév—13 16 23—mars 1 8 15 à date

PAR E. A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE—Une moitié indivise de trois lots de terre formant l'encoignure des rues Septième et St-David—Dans l'affaire de la succession d Horace Whaley—No 38,823—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 47,503 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau No 806 rue Perdido,—MERCREDI, 18 mars 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé le 11 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue à l'enchère publique—

Une moitié indivise de trois lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Septième, St-Patrick et St-David désignés comme lots Nos douze, treize et quatorze, sur un plan dressé par Hedin et Schlarbaum, voyers, daté le 21 novembre 1853 et déposé en l'étude de T. O. Stark notaire, les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles. Le lot No douze formant le coin des rues Septième et St-David ainsi qu'on pourra le voir plus complètement dans l'inventaire enregistré dans cette affaire.

Conditions—Comptant. L'acquéreur déposera 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 fév—16 23—mars 8 15 18

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Myra Clarke Gaines.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,135—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William H. Wilder, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier

11 fév—11 16 20

Succession d'Alphonse Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 46,605—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles S Rice, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier

7 fév.—7 11 16

Succession de Mme Pascal Lestelle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,551—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Pascal Lestelle exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

11 fév—11 16 20

Succession de James Crahan et Bridget Howard Crahan, sa femme, (consolidées).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 27047 et 45403—Division A—Attendu que Thomas Crahan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Bridget Howard Crahan, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

11 fév—11 16 20

Succession de Francis Varenholt et Théresa Putmuller sa seconde femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. Nos 48,015 et 48 638—Division A—Attendu que Joseph Schrewe, Jr., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Theresa Varenholt, née Putmuller, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12fév—12 16 21

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison seule en bois avec deux grands lots No 1762 rue Roman près Annette, 3e district.

Succession de Valentine Schaff.

No. 46,921—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune, le MARDI, 17 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 5 février 1896, dans la succession de Valentine Schaff, il sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre contigus, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Solidelle, maintenant Roman, Prosper, maintenant De bigny, St-Bernard, maintenant Allen, et Annette, désignés comme lots 13 et 14, d'après un croquis par F. De Armas, et mesurant chacun 27 pieds 11 pouces de face à la rue Solidelle, maintenant Roman, sur une profondeur entre lignes parallèles, de 120 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois à un étage, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc. Localité s'améliorant et près du marché St Bernard, des églises et des écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en billets garantis par hypothèques et liens du vendeur sur la propriété, payables à un et deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité et les assurances. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1895. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodule Buisson, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera demandé au moment de l'adjudication.

12 fév—12 16 23—1 8 17 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion Exceptionnelle.

CE GRAND SITE DE VALEUR

Connu comme le Half-Way House Property, situé à la jonction du Nouveau Chemin Coquillé (New Shell Road) et le Chemin de la Métairie, faisant face au Nouveau Bassin, près du magnifique Cimetière de la Métairie, commandant presque l'entière façade du Oakland Park, à proximité au terminus de la ligne de chemin de fer de la rue du Canal et sans contredit la plus belle localité pour une belle entreprise manufacturière, scierie, jardin ou autres industries ayant besoin de terrains vagues, facilités maritimes et accessibilité facile au centre et à toutes les autres parties de la ville. Le tout embelli par de magnifiques arbres fruitiers, ombreux et autres, etc.

Succession de Samuel Fasnacht.

No 24,516—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur.—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, 10 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 janvier 1896 et d'un ordre subséquent daté du 27 janvier 1896, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Samuel Fasnacht, No du dossier 24,516, de la dite Cour, il sera vendu à l'encan—

1° Une portion de terre située dans la Paroisse d'Orléans dans cette ville et dans cet Etat à la jonction du New Shell Road et du Métairie Road, mesurant 300 pieds de face sur une ligne parallèle avec le nouveau canal (the New Shell Road) à une distance à peu près ou pas moins de 120 pieds du bord (ou rive) du dit Canal, par 400 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et faisant face au Chemin de la Métairie (Metairie Road); ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une bâtisse en bois à un étage anciennement en usage comme une buvette et café; une bâtisse en briques en usage comme un atelier et magasin de jardinier.

2° Une certaine portion de terre, située dans la paroisse d'Orléans dans cette ville et dans cet Etat étant de forme triangulaire et mesurant 143 pieds 8 pouces et 3 lignes de face sur le New Canal Shell Road à une distance de 120 pieds du dit Canal, 262 pieds, un pouce de profondeur sur la ligne vers le chemin de la Métairie, où elle se joint à la propriété ci dessus décrite et 295 pieds, 7 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté de la ville, se joignant à la propriété de Samuel M. Read, ou représentants, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, consistant en une résidence à un étage, serre chaude, etc.

Pour plus amples informations voyez le plan à la Bourse.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, et la balance du prix d'achat en billets de l'acquéreur en montants égaux, payables à un et deux ans après la date de l adjudication, respectivement, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, à partir de la date, garanti par hypothèque sur les dites propriétés, avec toutes les clauses usuelles, 5 0/0 d'honoraires d'avocat, coûts, etc., qui sont spécifiés dans les hypothèques sur les dites propriétés.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant J. Duvigneaud, notaire public. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

2 fév—2 9 16 23—1 8 mars à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BON PLACEMENT.

La convenable et élégante résidence-cottage No 926 rue Dauphine, près la rue St-Philippe.

W. N. VILLAVASO et J. DIBOS versus leurs créanciers.

No 44,630—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "C".

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, le MARDI, 17 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", daté du 5 février 1896, in re W. N. Villavaso et J. Dibos, versus leurs créanciers, Docket No 44,630 de ladite Cour; il sera vendu aux enchères publiques, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Dumaine et St-Philippe, mesurant 25 pieds de face à la rue Dauphine sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en la résidence-cottage convenable et confortablement emménagée, couverte en ardoises, connue comme le No 926 rue Dauphine, ayant une bâtisse pour cuisine couverte en ardoises dans le fond; cour avec pavage Schillinger, citerne, gaz, water works. Voisinage bon et agréable. L'ilet est pavé en pierres et est en bon état.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété, portant l'intérêt usuel de 8 pour cent par an, de la date jusqu'au paiement final; ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

9fév—9 16 23 mars1 8 17

PAR LE CONSTABLE.

John Gundorf vs John Choulin connu comme Jean Thoulen.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans, — No 14,740 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, j'ai saisi et procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de cour, No 3906 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le SAMEDI, 29 février 1896, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—La coque d'un certain bateau à voile, centre board, en progrès de construction sur les bords du Bayou St-Jean, et non terminée, laquelle coque de bateau mesure environ 35 pieds de long pardessus tout et environ 14 pieds par le travers du bateau. Conditions—Comptant sur les lieux. M. F. MICHEL, Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

16 fév—16 21 29

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence en briques de choix à deux étages, 937 rue Delord, entre Baronne et Dryades.

RETIRÉE DE LA RUE, GRANDES GALERIES sur la façade et sur le côté, grand jardin, cour briquetés et pavée, rue gravelée en face, près des marchés, écoles, églises et à dix minutes de marche de la rue Canal, en un voisinage des plus raffinés de la ville.

SUCCESSION DE BRIDGET SMITH.

No 48,144.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau, 610 rue Gravier—Il sera vendu, MARDI, 24 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 10 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Delord, anciennement Triton Walk, Julia, Baronne et Dryades, désigné par le numéro 52, sur un certain plan dressé par C. E. Zimpel, député-voyer des Etats-Unis, le 5 novembre 1833, déposé au bureau de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, et mesurant vingt-cinq [25] pieds de face à la rue Delord sur une profondeur de cent vingt [120] pieds entre lignes parallèles et ouvrant sur une allée dans le fond ouvrant sur les rues Baronne et Julia, en usage en commun avec les autres lots touchants.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste s'il y en a, à un et deux ans, en billets garantis par hypothèque portant intérêt de 8 pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; les acquéreurs devront en sus du prix d'adjudication, assumer les taxes de 1896. Ils devront déposer dix pour cent du prix au moment de la vente.

Actes de vente pardevant B. Ory, notaire public, aux frais des acquéreurs.

16 fév—16 23—mars 1 8 15 22 23 24

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louisiana Furniture Manufacturing Company, en liquidation.

No 46,523 - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 12 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre en date du 4 février 1896, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dix certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos un à dix, tous dix inclusivement de l'ilet B (maintenant ilet 63), bornés par les rues Front, Dufossat, Bellecastle et le fleuve Mississipi, et mesurant chacun 30 pieds 9 lignes de face à la rue Front sur toute la profondeur de la dite rue Front, sur les rues Dufossat et Bellecastle au fleuve Mississipi et entre lignes parallèles mesure américaine, étant l'ilet entier de 300 pieds 11 pouces et 2 lignes; les dits lots figuraient autrefois sur un plan de William Forsbey, désigné par le No 9, et déposé en l'étude de C. C. Lestreyere, ancien notaire en cette ville, avec le droit de batture et d'accroissement futurs, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété sera vendue en totalité ainsi qu'elle est décrite ci-dessus, ou subdivisée comme suit, pour satisfaire la demande:

1. Cette portion de terre s'étendant entre les rues Front, Dufossat et Bellecastle et la Levée, et ayant des améliorations là-dessus.

2 Cette portion de terre s'étendant entre la Levée, les rues Dufossat et Bellecastle et le fleuve Mississipi, avec le droit de batture et d'accroissement futur. Le tout d'après un plan et arpentage qui doit être exhibé à la Bourse avant et au moment de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans démontrés par des billets portant 6 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, les dits billets à un et deux ans, respectivement, subdivisés en montants pouvant être distribués entre les parties intéressées garantis par hypothèque spécial, lien du vendeur et privilège sur la dite propriété, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour mettre en vigueur la collection des billets. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets; et les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1896, au dessus et en plus le prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Actes de vente, pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

9 fév—9 16 23—mars 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Aloysius Wetzel.

No 47,905—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet—JEUDI, 20 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1896 de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, dans la susdite succession les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Marengo et Constantinople et mesurant, plus ou moins, 29 pieds 6 pouces de face à la rue Annonciation sur 125 pieds 1 pouce de profondeur et de face à la rue Marengo.

2° Un certain lot de terre adjoignant et dans le même district et ilet que celui premièrement décrit, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et mesurant, plus ou moins 30 pieds 6 pouces de face sur la rue Annonciation, par 125 pieds 1 pouce de profondeur et entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1896 en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente par devant J. D. Taylor, Esq., Notaire Public, aux frais des acquéreurs.

19 jan—19 26—fév 2 9 16 20

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John L. Stanly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,453—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme John L. Stanly, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

7 fév—7 11 16

Succession de John F. Simpson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,141—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Anthony Vizard et Charles Gitzinger, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

7 fév—7 11 16

Adolph Bery vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 47,593 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification; les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Victor Manberret, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier

12 fév—12 16 21

PLUS de cheveux gris.—En se servant du régénérateur instantané des cheveux, de Chas. Muller; il changera instantanément les cheveux gris en leur couleur naturelle; il n'est pas nuisible; d'un usage facile, pas de graisse, prix, $1; préparé seulement par Chas. Muller, 11 rue Baronne. Coiffure pour dames.

15 aout—t1 2 dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un Partage. LES RESIDENCES DE CHOIX EN BOIS A UN ET DEUX ETAGES,

Nos 1810, 1812 et 1814 DOUANE,

Entre les rues Derbigny et Roman.

Dans l'affaire de

Seymour Smith, John Williamson Et Als.

No 47,989.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—GEO. G. FRIEDRICHS encanteur.—Bureau 813 rue Commune.—JEUDI, 20 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune. Il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre rendu et daté le 9 janvier 1896, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus—

La résidence en bois à deux étages, Nos 1810 et 1812 rue Douane, et le cottage à un étage adjoignant le No 1814 rue Douane, entre Derbigny et Roman. Les propriétés comprennent deux lots, désignés par les Nos 23 et 24, situées dans le Deuxième District de cette ville, et dans l'ilet borné par les rues Douane, Canal, Derbigny et Roman, le dit ilet étant le No 50, et les dits lots mesurent chaque 27 pieds de face à la rue Douane sur 106 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. La maison à deux étages contient 8 chambres et 4 chambres dans l'arrière bâtisse détachée, et la maison à un étage a 2 chambres. Grande cour avec beaucoup d'espace pour améliorations additionnelles. Dans un voisinage populeux, convenable aux lignes de chars de l'avenue Canal et de la rue Claiborne et au centre des affaires.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant la balance, à un crédit de un et deux ans—la partie à crédit, s'il y en a, devra être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final et garantie par toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 janv—19 26—fév 2 9 16 à date

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Voulez-vous un Placement Sûr?

No 733 rue Julie entre St-Charles et Carondelet.

Situé dans un endroit central et dans un voisinage des plus désirables. Rapportant $40 de loyer par mois; à cinq minutes de marche de la rue du Canal.

Sujet à un bail jusqu'au 30 sept. 1896.

Succession de Mme Mary L. Rass.

No 48,017—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JEUDI, 5 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et 631 rue Commune.

PAR CURTIS & WALMSLEY—W. P. Curtis, encanteur—Bureau No 137 rue Carondelet en vertu de et conformément à un ordre de l Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B daté du 21 janvier 1896, pour le compte de la dite succession, sera vendue à l'encan, la propriété ci-après décrite à savoir—

Tout et en particulier les bâtisses et améliorations maintenant érigées et se trouvant sur cette portion de terre située et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Julie, St-Joseph et St-Charles, laquelle est désignée comme le lot D sur un plan d'arpentage dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, sous la date du 27 mars 1879, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 17me jour de mai 1879 et mesurant vingt-sept pieds et onze pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 109 pieds 7 pouces entre lignes parallèles. Aussi, le droit d'occuper et de posséder les dites bâtisses et améliorations et la portion de terre ci-dessus, désignée par la lettre D, sur laquelle est érigée jusqu'à l'an 1906 pour partie de ce qui est composé des parties des lots numérotés 18, 19 et 20 sur un plan lithographié annexé à un acte passé pardevant J. O. Stark, autrefois un notaire en cette ville, le 14 mars 1856, et jusqu'à l'année 1907 pour la partie de cela qui est composé du lot numéroté 21 sur le dit plan et du remboursement de la valeur alors des dites bâtisses et améliorations par la "Poydras Female Orphan Society".

Toutes les particularités des dits baux et contrats peuvent se voir en se référant aux susdits actes pardevant le dit T. O. Stark, 14 mars '56 et 5 mars '57, R. W. Montgomery et Thos B. Lee, et le transfert des susdits à S. P. Rose dans un acte pardevant le même notaire, le 2me jour de février 1860.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes pour 1896 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Hero, jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Voyez le plan exposé à la Bourse des Encanteurs.

2 fév—2 9 16 23—mars 1 à date

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois, et à deux étages, dans le Troisième District, 1450 et 1452 rue Robertson, entre Colombus et Kerlerec, et un lot se joignant. Un ilet des chars électriques des rues Villeré, Esplanade et Claiborne. Succession de Catherine E. Baar, veuve de C. D. A. Barbier. No 48,298—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR D. DANZIGER, encanteur—Bureau 314 Bâtisse Hennen — Le MARDI, 10 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 6 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques:

Deux certains lots de terre, bâtisses, etc., situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colombus, Villeré, Kerlerec et Robertson, et mesurant (les dits lots) chacun 31 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Robertson sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur un des lots (l'autre étant vacant) consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant, de chaque côté, 5 chambres, gaz, hangar, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets des acquéreurs portant 7 0/0 d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'au paiement, garanti par hypothèques et lien du vendeur sur la propriété vendue, acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité comprenant les honoraires des avocats en cas de procès, transfert d'assurance, etc.—L'acquéreur devra assumer en plus les taxes de 1896 et fera un dépôt de 10 0/0 comptant

Actes de vente par devant Félix J. Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

8 fév—8 9 16 23—mars 1 7 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE

La résidence à Deux Etages, près du Dépôt de l'Illinois Central R. R., 832 rue Dryades, entre les rues Julie et Delord.

Succession de Elizabeth Doll, veuve de Roman Sieger et épouse décédée de Anthony Guerther, No 48,335, Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR D DANZIGER, encanteur — Bureau 314 Bâtisse Hennen—Le MARDI, 10 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 4 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Julie et Delord, et mesure (le dit lot) 27 pieds 5 pouces de face à la rue Dryades, 32 pieds 1 pouce de largeur dans le fond, sur une profondeur de 103 pieds 6 pouces, borné d'un côté par une allée commune 15 pieds de large. Le dit lot mesure aussi, suivant un plan de L. H Pilié, le 4 février, 1882, 27 pieds 4 pouces 5 lignes de face sur la dite rue Dryades. 32 pieds 6 pouces 7 lignes de largeur dans le fond, 102 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur et de face sur la dite allée commune et 105 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, contenant à peu près neuf chambres, cour dans le fond et allée sur le côté courant vers la rue Baronne.

Conditions— Un tiers ou plus comptant; la balance à un et deux ans par billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, garantis par hypothèques et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles comprenant les honoraires d'avocats, en cas de procès, transfert d'assurance, etc.

L'acquéreur devant assumer en plus les taxes de 1896 et fera un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 fév—8 16 22—mars 1 8 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR REINACH & OTERI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double dans le Deuxième District.

Succession de Jules P. Couret.

No. 48,446, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR REINACH & OTERI—SOLOMON REINACH, Encanteur—Bureau No 636 Place Commerciale, MERCREDI 18 mars 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 74 et 76 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 12 février 1896, rendu dans l'affaire de la susdite succession, il sera vendu aux enchères publiques, la propriété décrite ci-dessous:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District dans l'ilet borné par les rues Conti Bienville, Broad et White, désigné comme lot No 12 de l'ilet No 41. Le dit lot mesure 30 pieds de face sur la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il en reste à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de la vente, jusqu'au paiement et garantis par hypothèques spéciales, liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de pacte de non-aliéndo, transfert d'assurance, désistement de l'estimation, et 5 pour cent d'honoraires d'avocats, dans le cas d'un procès; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1896 en plus du montant de son enchère et fera au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent du prix de son enchère pour lier la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Hunter C. Leake, Esq., notaire public.

16 fév—16 19 23—mars 1 8 15 au 18

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPÉCULATEURS ATTENTION

Cottages simples et doubles dans le Premier District.

Le Magasin et Résidence

No 1515 avenue St-Charles, entre les rues Melpomène et Terpsichore.

Nos 1105 et 1107 rue Liberté, entre les rues Calliope et Clio.

Nos 92 et 94 rue Franklin, entre les rues Gravier et Perdido

—ET—

Le Cottage simple avec Dépendances à deux étages.

No 433 rue Franklin, entre les rues Perdido et Gravier

RAPPORTANT DE BONS LOYERS.

A L'ENCAN.

Succession de William Toohey.

No 46,590—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 12 mars 1896, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable G. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 24 janvier 1896, et d'un ordre subséquent daté et signé le 3 février 1896, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Melpomène et Terpsichore, le lot est désigné par le No 5 sur un plan par Joseph Pilié, le 9 mars 1840, déposé dans le bureau de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville. Le dit lot mesure 28 pieds 5 pouces de face à l'avenue St-Charles sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en un magasin et une résidence en bois à un étage, contenant 4 chambres et un vestibule et connu comme le No 1515 avenue St-Charles.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Calliope et Clio. Le lot mesure, en mesure anglaise, 29 pieds de face sur la rue Liberté par 112 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les numéros 1105 et 1107 rue Liberté, retiré de la rue, ayant 4 chambres de chaque côté, galerie devant, tout en ardoises et rapportant un loyer de $25 00 par mois.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Gravier et Perdido.

Le lot mesure 49 pieds 8 pouces de face à la rue Franklin sur 127 pieds 11 pouces de profondeur.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, contenant 7 chambres et un cottage simple avec 4 chambres, rapportant un loyer de $48.00 par mois.

4° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Gravier et Perdido. Le lot mesure 32 pieds de face sur la rue Franklin, par 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Perdido, et 127 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Gravier.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en un cottage simple, avec une bâtisse à deux étages dans le fond contenant en tout 11 chambres; connu comme le No 433 rue Franklin et rapportant un loyer de $18 par mois.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, et la balance s'il y en a à un et deux ans de crédit avec huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente garanti par hypothèque et liens du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devront assumer en plus et au delà du prix d'adjudication le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1896, et les acquéreurs devront déposer 10 pour cent du prix d'achat au comptant au moment de la vente. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James J. Woulfe, Esq., N. P.

5 fév—5 9 16 23—mars 1 8 12

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tout l'Ilet de Terre Borné par la Promenade Carondelet, les rues Conti, Rendon et l'Avenue Hagan.

Succession de Mme S. A. Knapp.

No 46,462 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.—John J. Castell, Encanteur—Bureau No 144 rue Carondelet, il sera vendu à l'encan, MERCREDI 4 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B daté et signé le 23 décembre 1895, dans l'affaire ci dessus la propriété ci après décrite, à savoir—

Dix lots de terre avec toutes les bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, et formant tout l'ilet de terre borné par les rues Carondelet Walk, Conti et Rendon, et l'avenue Hagan, le dit ilet mesure, conformément au dit plan, dressé par d'Hémécourt, voyer, en date du 23 mars 1876—59 pieds 11 pouces et 2 lignes sur l'avenue Hagan, 95 pieds 8 pouces 1 ligne sur la rue Rendon, 309 pieds 11 pouces 6 lignes sur la Promenade Carondelet, 307 pieds 11 pouces 2 lignes sur la rue Conti.

Conditions Comptant.

Acte de vente pardevant R. P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 fév—2 9 16 23—mars 1 4

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX Splendides Résidences. UNE Encoignure pour les Affaires et Résidence, DANS LE SECOND DISTRICT.

Entourés de trois lignes de chars électriques, écoles, marchés, églises et autres commodités, et à huit minutes de marche de la rue du Canal.

Succession d'Hippolite Gally.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 47,756.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, 19 février 1896, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, rue Baronne, entre les rues Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 janvier 1896, pour le compte de la susdite succession les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant l'ancien numéro municipal 154 et nouveau numéro municipal 1040 rue St-Pierre dans cette ville) et les droits, voies, privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé, et étant dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre "A" de l'ilet 100, lequel est compris entre les rues Remparts, St-Pierre, Bourgogne et Toulouse, formant l'encoignure des dites rues St-Pierre et Remparts, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue St-Pierre sur soixante-quatre pieds, neuf pouces de profondeur et de face à la rue des Remparts.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages couverte en ardoises, le rez de chaussée contenant 2 chambres, gallerie et palier avec escaliers occupé comme buvette, et les étages supérieurs contenant 2 chambres à coucher, aussi une cuisine en briques à deux étages couverte en ardoises, contenant 3 chambres en haut et 3 chambres en bas, citerne, lieux d'aisance, hydrant, etc.

Vendus sujet à un bail expirant le 30 septembre 1896, au taux de $30 par mois payable mensuellement

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien numéro municipal No 152 ou nouveau numéro municipal 1038 rue St-Pierre, de cette ville, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite désigné comme lot No "Deux" sur le croquis et certificat d'arpentage daté le 15 novembre 1895 et fait par Kirkland et Théard, ingénieurs civils et voyers; lequel dit lot No Deux mesure en mesure américaine, vingt-neuf pieds un pouce et six lignes de face sur la rue St-Pierre par quatre vingt quatorze pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout conformément au dit plan

Les améliorations consistent en une belle résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises avec cuisine en briques à deux étages, couvertes en ardoises, attachée, contenant au rez-de-chaussée: grand vestibule, salon double avec portes à coulisses, salle à manger et 2 chambres dans la bâtisse des cuisines et sur les étages supérieurs 3 chambres à coucher et un cabinet dans la bâtisse principale et 3 chambres et 1 chambre à bain et cabinets, citernes, lieux d'aisance et hydrant, gaz partout.

Vendus sujet à un bail expirant le 30 septembre 1896 au taux de 35 dollars par mois payable mensuellement.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien No municipal 150 ou nouveau No municipal 1030 rue St-Pierre, en cette ville, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans ces mêmes districts et ilets que les propriétés ci-dessus décrites désigné comme le lot No "Trois" sur les susdits plan et certificat d'arpentage fait par Kirkland & Théard, ingénieurs civils et architectes, conformément auquel dit plan ledit lot No Trois mesure en mesure américaine, vingt neuf pieds, neuf pouces et quatre lignes de face à la rue St-Pierre sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de quatre-vingt-quatorze pieds, neuf pouces et quatre lignes.

Les améliorations consistent en une belle résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises, avec cuisine en briques à deux étages contenant au rez-de-chaussée grand vestibule salon double à arches, salle à manger, 2 chambres dans la bâtisse de cuisine, et à l'étage supérieur 3 chambres à coucher et 1 cabinet dans la bâtisse principale et 3 chambres et 1 chambre à bain dans la bâtisse de cuisine, citerne, lieux d'aisance et hidrant, gaz partout.

Vendus sujet à un bail expirant le 30 septembre 1896 au taux de 35 dollars par mois payable mensuellement.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, la balance s'il en reste à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et garantis par hypothèques et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles, et ce qui concerne les honoraires d'avocats, assurances, etc., les acquéreurs devront déposer avec les encanteurs dix pour cent du montant de leur enchère au moment de l'adjudication, et assumeront, en plus de leur enchère, le paiement des taxes de ville et d'Etat pour 1896.

Actes de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs.

19 janv—19 26—fév 2 9 16 19

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage double de choix, 2317 et 2319 Erato,

Entre les rues Liberté et Howard.

Chars électriques devant, à proximité du Marché Dryades, des Eglises et des Ecoles, et à peu de distance du centre des affaires.

John J. Tierney vs Ella Tierney, mineure, et als.

No 47,565—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau No 610 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 25 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune en vertu de et conformément à deux jugements de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans; un rendu le 23 décembre 1895 et signé le 7 janvier 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, et l'autre rendu et signé le 3 janvier 1896 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession de Thomas Tierney, No 30,322, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou pouvant y appartenir en quelque sorte, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Erato et Clio, désigné comme lot No 4 de l'ilet No 11, d'après un plan dressé par C. A. Hedin, daté le 21e jour d'avril 1851, et déposé dans les archives de T. O. Stark, notaire public en cette ville, comme plan 62, et mesurant trente-deux (32') pieds neuf (9") pouces et cinq (5''') lignes de face à la rue Erato, trente-trois (33') pieds quatre (4") pouces et une (1''') ligne de largeur sur la ligne du fond, cent vingt-sept (127') pieds six (6) pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 3, et cent vingt-sept (127') pieds six (6") pouces et six (6''') lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté du dit lot No 4.

Les améliorations consistent en un cottage double de choix, contenant 4 chambres et une grande galerie fermée de chaque côté retiré de la rue, grandes cour devant et derrière allée en briques et une des meilleures localités du deuxième ward pour louer.

Conditions Un tiers ou plus comptant la balance à un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; taxes de 1896 payées par l'acquéreur et dépôt de 10 pour cent au moment de la vente

Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 jan 19 26—2 9 16 23 24 25 fév